

Fiche ressource

Prairies fleuries



LES PRAIRIES FLEURIES EN CONTEXTE URBAIN

Avec le développement de l'urbanisation et l'intensification de l'agriculture, les prairies fleuries naturelles sont des espaces en régression permanente sur le territoire français. Or, elles jouent un rôle important pour la biodiversité, notamment pour les insectes pollinisateurs (abeilles, papillons, bourdons et syrphes) puisqu'elles constituent leurs ressources alimentaires et leurs zones de refuge.

QU'EST CE QU'UNE PRAIRIE FLEURIE ?

Le modèle naturel d'une prairie fleurie est celui de la flore qui poussait autrefois sur les talus, bords de fossés, bords de routes ou celui de coteaux, talus ou pentes montagneuses. Elle est plus haute et dense que les pelouses rases, mais moins productrice de matière organique que la prairie grasse de pâturage.

Que contient-elle ?

Elle est généralement constituée de :

60 % de fleurs pérennes (vivaces) qui sont à déterminer selon le type de sol (humide, sec, pauvre....) et de quelques plantes annuelles et bisannuelles (fleurs des champs)

20 % de légumineuses

10 % de graminées

Confusion possible

Ne pas confondre la prairie fleurie avec ses homologues, **la jachère fleurie** ou bien **la prairie permanente**. En effet, la jachère fleurie a le même aspect esthétique et écologique que la prairie fleurie mais elle a une durée de vie plus courte, elle doit être ressemée tous les ans et ne fleurit que de mai à juillet. La prairie permanente, elle, se développe seule et n'a ni besoin d'aide pour s'implanter (puisque'elle est l'expression de la nature du sol), ni besoin d'entretien.

A QUOI SERT-ELLE ?

La prairie fleurie est guidée par plusieurs enjeux :

⇒ Écologique

La prairie est une zone de conservation pour la faune et la flore. Située principalement en zone urbaine et périurbaine, elle permet de ramener la biodiversité en ville par un moyen simple. En effet, ces prairies sont composées de nombreuses plantes mellifères, produisant du nectar et du pollen, nécessaires aux pollinisateurs sauvages comme les abeilles ou les papillons, actuellement menacés. **La floraison, étalée de mars à septembre**, est une source de nourriture importante pour un grand nombre d'espèces. Par la hauteur des plantes, ces espaces servent également **d'habitats** à de nombreuses espèces (insectes, mammifères, oiseaux). Ramenés en ville, ils permettraient aux espaces verts et potagers voisins une meilleure production.

⇒ Pédagogique

L'installation de prairies fleuries en milieu urbain est un outil particulièrement intéressant, à la fois pour les gestionnaires d'espaces verts qui voient leurs pratiques évoluer face aux enjeux de préservation de la biodiversité mais aussi pour sensibiliser la population à ces mêmes enjeux. Une communication adaptée doit être mise en place sur les sites où un changement d'occupation a été mis en oeuvre.

⇒ Esthétique

Ramener la nature en ville est au goût du jour, et en introduisant une prairie fleurie à la place d'une pelouse tonduée régulièrement, on apporte un aspect coloré et esthétique.

⇒ Économique

La prairie fleurie, une fois introduite a un coût d'entretien minime puisqu'elle ne doit être fauchée que deux fois par an et puisqu'elle ne requiert pas ou peu d'arrosage.

COMMENT CA MARCHE ?

Pour garantir une prairie fleurie pérenne et favorable à la biodiversité, un certain nombre de conditions doivent être respectées :

1. Le choix de l'implantation doit être bien pensé

Les usages pratiqués sur l'espace choisi doivent être compatibles avec l'implantation d'une prairie fleurie **qui ne sera coupée que deux fois par an**.

Il s'agit aussi de ne pas semer la prairie sur un site déjà riche sur les plans floristiques et faunistiques. Choisir des sites présentant une diversité végétale faible, et aux espèces présentant un intérêt « moindre » pour la biodiversité. Par exemple, un gazon, une surface végétalisée de manière artificielle, un accotement, un terrain vague...

Choisir une exposition à la lumière et au soleil, ainsi qu'un sol pauvre. Les prairies fleuries ne peuvent se pérenniser et s'exprimer dans toute leur diversité que sur **des sols pauvres**. Un sol trop riche verra les graminées dominer largement, étouffant la plupart des plantes à fleur, dont la croissance est plus lente.

2. La préparation du terrain doit être rigoureuse

Il est donc nécessaire d'appauvrir au maximum le milieu. On peut le faire en désherbant totalement le site (après avoir vérifié qu'aucune espèce remarquable ou protégée n'était présente) et on **évacue aussitôt** les résidus afin d'éviter un enrichissement du site dû aux matières organiques.

Naturellement, **il faut éviter tout apport d'engrais, de cendre ou de compost**.

On peut également effectuer un désherbage mécanique. Pour ce faire, il faut décompacter le sol sur 15/20 cm, remuer la terre, briser et émietter les mottes. La terre remuée et aérée retient mieux l'eau et est pénétrée plus facilement par les jeunes racines. Evacuer là-aussi les résidus de plantes et de racine.

Si le sol reste trop riche et les graminées persistent, **faire un faux semis** :

- 2 à 3 semaines avant le semis, préparer le sol comme pour le semis. C'est-à-dire ameublir le sol, casser les mottes et égaliser la terre.

- Ne rien semer mais arroser en pluie pour déclencher la germination des graines indésirables.
- 2 à 3 semaines plus tard, désherber, avec une ratissoire provençale, un sarcloir oscillant ou une binette.
- Semer les graines désirées. Le semis se fait le jour même ou le jour qui suit au plus tard pour limiter aux adventices retirées toutes chances de reprises.

Égaliser le sol et préparer le lit de semences : affiner le sol pour obtenir une couche la plus régulière et la plus fine possible, pour un contact optimisé entre les graines et le sol.

3. Quand semer ?

Semis automnal :

En vue d'obtenir une prairie fleurie l'année suivante, l'idéal est de semer en automne, entre **le 1er et le 30 septembre** avec la possibilité de semer tardivement entre le 1er et le 30 octobre mais sans certitude d'une implantation optimale.

Avec un semis d'automne, les graines sont mieux implantées et subissent les températures fraîches de l'hiver parfois indispensables à leur développement. Les espèces annuelles et vivaces vont développer tout de suite après les rigueurs de l'hiver, l'occupation des vivaces laissera très peu de place pour les invasions extérieures (à surveiller tout de même).

Semis printanier :

En terre nue, il est possible de réaliser un semis printanier **entre le 15 et le 30 mars** en vue de voir apparaître la prairie fleurie la même année.

Il est important de noter que dans le cas d'un semis printanier les espèces vivaces auront beaucoup de mal à s'implanter et n'apparaîtront peut être que l'année suivante, car elles n'auront pas subi les rigueurs hivernales. Ce sont donc les espèces annuelles qui vont majoritairement s'exprimer. Il y a un risque pour que de espèces non présentes dans le mélange se développent dans l'espace libre, il faut les arracher ou désherber manuellement afin que l'année suivante les vivaces puissent se développer.

4. Comment ?

Pour garantir l'expression maximale du mélange choisi, la méthode du sursemis doit être mise en œuvre. Cette méthode se traduit par 2 à 3 griffages avant le semis du mélange qui doit alors être installé comme pour un engazonnement.

Pour les parcelles inférieures à 1 000 m², le semis doit se faire à la main et de préférence à la volée :

- Mélanger les graines à du sable fin bien sec pour que la jetée soit plus homogène : utiliser 3 volumes de sable pour 1 volume de graines.
- Jeter des poignées de graines en un geste bien ample de la main, brasser en permanence pendant le semis et croiser plusieurs fois les passages.
- Ne jamais enfouir profondément les graines

- Les recouvrir simplement d'une fine couche de terre à l'aide d'un râteau à feuilles ou d'un rouleau par exemple pour mettre la graine au contact du sol et pour améliorer la rétention d'humidité dans le sol
- Arroser en pluie très fine.

5. Le choix du mélange de graines est primordial.

Des années 1980 aux années 2000, de nombreuses graines et mélanges ont été vendues pour planter ce type de prairie, mais leurs productions se faisaient au détriment de la diversité génétique locale déjà mise à mal par les semis agricoles de prairies d'élevage de plus en plus pauvres et homogènes.

Une prairie durable va s'appuyer sur la **flore locale** et sur des plantes sauvages adaptées au climat et au terrain.

Cette attention permet également de préserver l'intégrité génétique des populations françaises. En effet, des croisements entre populations d'origines européennes différentes favorisent l'homogénéisation du patrimoine génétique et menacent leur résilience (la diversité est en effet garante d'une plus grande résilience face aux changements). Or la composition précise des mélanges et leur origine ne sont pas toujours précisées lors de l'achat.

De nombreux prestataires proposent une grande gamme de mélanges de graines à la vente. Toutefois, ils ne répondent pas tous à un enjeu de préservation de la biodiversité. En effet, ils favorisent l'enjeu esthétique mais n'ont aucun intérêt notamment pour la faune locale. Au contraire, elles peuvent parfois représenter un piège énergétique en attirant par leurs couleurs les insectes butineurs mais en ne leur offrant aucune nourriture en récompense. Les insectes s'épuisant inutilement peuvent en mourir.

D'autre part, une grande partie de ces espèces étant horticoles, elles sont souvent **stériles** et ne permettent donc pas un maintien de la prairie dans le temps. Il faut alors renouveler les semis tous les 2 à 3 ans.

Un mélange de graines d'espèces sauvages et d'origine locale doit donc être recherché. Les espèces doivent également être adaptées **au type de sol, à l'exposition à la lumière et à la faune indigène.**

Différents labels tels que : « **Le végétal local** » et « **les vraies messicoles** »* garantissent la traçabilité des semences et plants depuis leur région de collecte jusqu'à leur commercialisation pour chacune des 11 régions d'origine en France. Ces labels s'appliquent à tous les végétaux indigènes (non horticoles), issus de prélèvements durables dans le milieu naturel et ils doivent être rendus indispensables pour toutes fournitures et mise en œuvre.

6. La gestion de la prairie

Afin d'éviter une homogénéisation de la prairie, il faut contrôler la montée en graines des espèces présentes et favoriser le re-semis des annuelles. Ainsi, une première fauche **fin juin début juillet est absolument nécessaire**, même si la prairie semble visuellement en plein développement à cette époque. Une seconde intervention peut être envisagée à la fin de l'automne.

La tondeuse est à proscrire puisqu'elle hache l'herbe et la coupe au plus près du sol, ne laissant aucune chance de survie aux insectes et aux œufs.

Plusieurs outils peuvent être utilisés pour faucher la parcelle : une faucheuse à lames rotatives ou alternatives, une débroussailluse à dos, et pour les petites surfaces un rotofil ou une faux.

Il est important de faucher à 10 cm de hauteur minimum pour éviter de scalper les vivaces, décaper le sol mais aussi de détruire les nids de pollinisateurs situés plus bas (ex : nids de *Bombus muscorum*) et les insectes présents dans la végétation.

Il est souhaitable de ne pas faucher **toute la surface en une fois**, mais au moins en deux parcelles, pour laisser des zones refuges à la petite faune. Le principal inconvénient de la fauche est la disparition brusque d'une importante source de nourriture, feuilles et surtout nectar des fleurs. Les populations d'insectes s'effondrent alors devant cette perturbation écologique.

Afin de laisser une zone de refuge à la faune durant toute la saison, il peut être intéressant de maintenir une partie de votre prairie sans fauche.

Il faut laisser l'herbe coupée faner, et s'assécher quelques jours sur place avant de la retirer. Les insectes ont ainsi le temps de quitter le foin pour passer sur l'herbe vivante et les graines se déposent sur le sol pour un re-semis naturel.

Si l'on souhaite éviter l'envahissement par des espèces nitrophiles telles que l'ortie ou le chardon, on exporte les produits de coupe (c'est-à-dire le foin) afin que leur décomposition sur place ne restitue pas au sol l'azote et le phosphore stockés dans le végétal. Les produits de coupe peuvent ensuite être valorisés sous forme de compost ou de paillage.

Dans la mesure du possible, on préférera une fauche centrifuge (du centre de la parcelle vers l'extérieur) permettant à la faune de s'échapper sur les côtés et de ne pas se retrouver emprisonnée au centre de la prairie.

Années suivantes :

Les vivaces vont continuer de s'exprimer et de se maintenir, par contre les annuelles vont tendre à disparaître pour laisser place aux graminées (attention à ne pas les laisser s'imposer : désherbage) et un semis automnal au bout de 3 ans peut être nécessaire, en semis direct ou après un léger griffage.

Le respect d'une bonne implantation et de choix de graines vont permettre de les aider à se ressemer afin qu'elles acquièrent une autonomie qui libère de tout entretien et de tout arrosage.

7. Communication et sensibilisation

Des outils clés en mains sont proposés, comme ceux de l'association Noé Conservation : mélanges prairiaux adaptés aux terroirs, guides techniques (semis, gestion...), panneaux de sensibilisation.

<http://noe.org/restaurer/programme/les-prairies-de-noe/outils/>

Programme de science participative PROPAGE. Vous pouvez devenir « Relais de L'Observatoire » autour de la biodiversité, du jardinage écologique, et de l'Observatoire des Papillons des Jardins. Ce programme de « sciences participatives » est développé en partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle, et invite le grand public à recenser les papillons dans les jardins et à transmettre les données aux scientifiques, permettant d'établir un véritable réseau de

surveillance des papillons communs dans toute la France, et de développer des indicateurs de suivi de la biodiversité.

De nombreux outils pédagogiques et de communication sont disponibles pour les relais.

Contactez Noé par mail : relais-observatoire@noeconservation.org

Ces deux labels ont été créés en 2014 suite à un appel à projet du Ministère de l'Ecologie dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité. Les initiateurs de ce projet sont la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux, l'AFAC-Agroforesteries et Plante & Cité. **Le végétal local et les vraies messicoles sont des labels garantissant l'origine locale des végétaux et plantes messicoles pour chacune des 11 régions d'origine en France (cf carte France).*

Ces labels s'appliquent à tous les végétaux indigènes (non horticoles), issus de prélèvements durables dans le milieu naturel. Ils garantissent la traçabilité des semences et plants depuis leur région de collecte jusqu'à leur commercialisation. (Pérennité affirmée = coût d'exploitation maîtrisé)

Contact d'un semencier, partenaire de Grand paris Sud :

NUNGESSER SEMENCES

ZI Ouest - Rue Georges Besse

67150 ERSTEIN

Tél : [03 88 22 10 74](tel:0388221074)

Fax : 03 88 75 65 76

nungesser.semences@wanadoo.fr

Contact : Gérard ROUBERT - 06 07 49 25 90

Exemple de composition

Composition SEDAMIX® Nectar

Nom latin	Nom commun	Couleur	H (cm)	Floraison	Pérennité
Flours					
Agrostemma githago	Nielle des blés	rose	65	6 - 7	annuelle
Borago officinalis	Bourrache	bleu	45	6 - 8	annuelle
Calendula officinalis	Souci	orange	40	6 - 10	annuelle
Centaurea cyanus	Bleuet des champs	bleu	60	6 - 8	annuelle
Gypsophila elegans	Gypsophile	blanc	30	7 - 8	annuelle
Nigella sativa	Nigelle cultivée	bleu	25	5 - 8	annuelle
Oenothera biennis	Onagre bisannuelle	jaune	75	7 - 9	bisannuelle
Papaver rhoeas	Coquelicot	rouge	50	5 - 7	annuelle
Phacelia tanacetifolia	Phacélie	bleu	60	5 - 9	annuelle

Composition SEDAMIX® Platine

Nom latin	Nom commun	Couleur	H (cm)	Floraison (mois)	Pérennité
50% Flours					
Achillea millefolium	Achillée millefeuille	blanc	50	7 - 9	vivace
Agrostemma githago	Nielle des blés	rose	65	6 - 7	annuelle
Anthemis tinctoria	Anthemis des teinturiers	jaune	35	5 - 7	vivace
Anthyllis vulneraria	Anthyllide vulnéraire	jaune	20	4 - 6	vivace
Bellis perennis	Pâquerette	blanc	10	4 - 11	vivace
Berteroa incana	Bertéroa blanchâtre	blanc	40		annuelle
Campanula glomerata	Campanule agglomérée	violet	35	6 - 8	vivace
Centaurea cyanus	Bleuet	bleu	60	6 - 8	annuelle
Centaurea jacea	Centaurée jacée	rouge	80	6 - 9	vivace
Centaurea scabiosa	Centaurée scabieuse	rose	75	7 - 9	vivace
Centaurea stoebe	Centaurée du Rhin	parme	75	7 - 9	vivace
Chrysanthemum segetum	Chrysant. des moissons	jaune	50	7 - 9	annuelle
Daucus carota	Carotte sauvage	blanc	100	7 - 9	bisannuelle
Dianthus carthusianorum	Oeillet des chartreux	fuschia	40	5 - 8	vivace
Echium vulgare	Vipérine commune	bleu	70	6 - 9	bisannuelle
Galium album	Gaillet blanc	blanc	60	5 - 9	vivace
Galium verum	Gaillet jaune	jaune	70	6 - 9	vivace
Helianthemum nummularium	Hélianthème vulgaire	jaune	8	6 - 8	vivace
Hieraceum pilosella	Epervière piloselle	jaune	18	5 - 8	vivace
Hippocrepis comosa	Fer à cheval	jaune	15	5 - 7	vivace
Hypericum perforatum	Millepertuis perforé	jaune	60	6 - 8	vivace
Hypochoeris radicata	Porcelle enracinée	jaune	35	6 - 10	vivace
Knautia arvensis	knautie des champs	bleu	70	6 - 8	vivace
Lathyrus pratensis	Gesse des prés	jaune	55	5 - 8	vivace
Leontodon autumnalis	Liondent d'automne	jaune	30	7 - 9	vivace
Leontodon hispidus	Liondent hispide	jaune	30	6 - 9	vivace
Leucanthemum vulgare	Marguerite	blanc	60	6 - 9	vivace
Lotus corniculatus	Lotier corniculé	jaune	18	6 - 8	vivace
Malva moschata	Mauve musquée	rose	50	5 - 9	vivace
Matricaria recutita	Petite camomille	blanc	30	5 - 8	annuelle
Medicago lupulina	Minette	jaune	20	5 - 9	annuelle
Onobrychis viciifolia	Sainfoin	rose	45	5 - 8	vivace
Origanum vulgare	Marjolaine sauvage	rose	40	7 - 10	vivace
Papaver rhoeas	Coquelicot	rouge	50	5 - 7	annuelle
Phacelia tanacetifolia	Phacélie	bleu	60	5 - 9	annuelle
Potentilla tabernaemontani	Potentille printanière	jaune	15	3 - 4	vivace
Primula veris	Primevère officinale	jaune	15	3 - 5	vivace
Prunella grandiflora	Brunelle à grandes fleurs	mauve	20	7 - 8	vivace
Prunella vulgaris	Brunelle commune	violet	15	6 - 10	vivace
Ranunculus bulbosus	renoncule bulbeuse	jaune	25	3 - 7	vivace

<i>Reseda lutea</i>	Réséda jaune	jaune	35	5 - 9	annuelle ou bisan
<i>Rhinanthus alectorolophus</i>	Rhinanthe crête-de-coq	jaune	30	5 - 8	annuelle
<i>Rhinanthus minor</i>	Petit Rhinante	jaune	30	5 - 8	annuelle
<i>Salvia pratensis</i>	Sauge des prés	violet	45	5 - 8	vivace
<i>Scabiosa columbaria</i>	Scabieuse colombarie	mauve	60	6 - 9	vivace
<i>Securigera varia</i>	Coronille bigarée	rose lilas	45	6 - 8	vivace
<i>Silene vulgaris</i>	Silène enflé	blanc	60	6 - 7	vivace
<i>Thymus pulegioides</i>	Thym pouliot	rose	13	7 - 10	vivace
<i>Tragopogon pratensis</i>	Salsifis des prés	jaune	80	5 - 7	annuelle ou vivace
<i>Vicia cracca</i>	Vesce à épis	violet	75	7 - 8	vivace

50% GRAMINEES

<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante
<i>Briza media</i>	Amourette
<i>Bromus erectus</i>	Brome érigé
<i>Festuca ovina</i>	Fétuque ovine
<i>Festuca rubra</i>	Fétuque rouge
<i>Koeleria macrantha</i>	Koelérie grêle